Agadir : Suite aux événements de Hay Salam d'Agadir : Le président de la commune monte au créneau

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-02-2009 23:39:04

Le mandat de l'actuel conseil communal d'Agadir touche à sa fin, avec des rebondissements des plus déconcertants.

De bout en bout, on en a fait voir de toutes les couleurs à un maire, «froissé» et «broyé» tel une friperie lancinante par une cohorte macabre dont les piaillements stridents transformait cette instance constitutionnelle en véritable poulailler désolant. Presque toutes les sessions sentaient le complot et la supercherie perpétrées en toutes pièces contre une présidence toujours si tenace et intransigeante.

Jamais la commune urbaine d'Agadir n'a été aussi lamentable, avec certains élus minables qui ne cessent de verser dans l'amalgame et la médiocratie. Sentant l'herbe se couper sous leurs pieds et réalisant que leurs désirs pour lesquelles ils sont là ne sont jamais assouvis, ils se lancent dans une ruée sans merci contre l'intégrité présidentielle en face de laquelle toutes leurs viles convoitises tombent à l'eau. Et, plus on s'approche de l'expiration du mandat, plus ils s'impatientent et s'enragent. On se met alors à disloquer le traité de la majorité et mener pratiquement une ruade farouche aussi bien du côté des «alliés» contre nature que de certains « frères » du président qui jouent les renégats. Les rôles sont alors brouillés depuis que les mesquineries s'emparent des esprits, attisées par des blocages et des taquineries extérieurs imbues également de voracité incommensurable. C'est alors que les magouilles et les détournements font rage dans certains rouages de la commune, sachant que le président, dans un souci participatif, avait délégué ses pouvoirs à tous les membres de son équipe dirigeante. Le département de l'urbanisme est le plus pointé du doigt, alimenté pareillement par les dérapages dont souffre la cité à cause de la déchéance des autorités. On se souviendra de la riposte énergique du maire qui s'insurgea, il y a quelques temps, contre toutes ces infractions urbanistiques, au point de susciter des états d'âme belliqueux à son égard tant au niveau de son enceinte communale que de la Wilaya. Sans jamais céder à tous les coups bas dont il est constamment victime, il poursuit son bonhomme de chemin en imprimant à la ville une réelle genèse en termes d'aménagement et de réhabilitation. Partout dans la quasi-totalité des quartiers s'érigent des espaces verts avec des aires de culture, d'art et de loisirs, à Ibn Zaidoun, Al Houda, Bouargane..., en plus de l'effort impressionnant accompli au niveau de la voierie, de l'éclairage public, de la promenade à la corniche, de la citadelle...Des réalisations que nul ne peut contester ni occulter, même pas les récalcitrants qui continuent à taper comme des débiles sur les tables des sessions bassement reconverties en arène de vengeance et de populisme, où les calomnies injurieuses les plus abjectes sont perpétrées contre la maire, toujours aussi serein et déterminé. Désormais, partout en ville on s'en rend compte et on en parle avec beaucoup de fierté et de réconfort, dans les taxis, les cafés, la rue, les maisons...Cela ne fait plus de doute, le «peuple» finit par distinguer le vrai de l'ivraie. Le capitaliste rouge, comme il se plait de se faire identifier, tend, toutefois, à esquiver les foudres de son entourage hostile, voire tolérer des compromis, semblable à un «roseau», mais ne badine jamais avec les principes et les valeurs pour lesquels il s'assume corps et âme. Et puis, éclate au grand jour le scandale de Hay Salam. En effet, l'un de ses détracteurs

vient de se faire épingler suite au morcellement d'un lot de terrain de 1700 m2, destiné à un espace vert en concertation avec les citoyens dudit quartier, affecté illicitement à six fonctionnaires de la commune dont des architectes et des chefs de divisions du patrimoine et de l'urbanisme. Un détournement qui fait vite le tour de la ville et génère indignation et colère de la part des habitants du Hay en question et du personnel du parc municipal qui ont tenu un imposant sit-in sur l'esplanade de l'hôtel de ville au préambule de la session extraordinaire pour protester contre ce nouvel holdup foncier entaché de favoritisme sournois. Tel un cadeau tombé du ciel, cette machination abominable a coûté, ipso facto, la tête de la responsable du patrimoine démise de ses fonctions et dont le bureau se trouve sous scellé, su instruction du procureur du Roi, alors que le premier vice-président qui s'est fait un monde bien à part, est également démis de ses pouvoirs délégués. Mais, ces mesures salutaires n'en sont qu'à leur début puisque le maire fait appel à un audit auprès de l'intérieur afin que les multiples fraudes urbanistiques dont pâtit la ville depuis des lustres soient tirées au clair. Il est bien évident que le fait de convoquer une commission d'enquête, en ce moment crucial où un certain Belkora de Meknès en a récemment fait les frais, est un acte de témérité et de probité de haute facture. Qui peut bien en courir le risque si l'on sait que les turpitudes des communes sont tellement mitigées qu'on se garde d'éviter toute investigation pouvant compromettre toute vigilance ? Seuls des présidents de la trempe de Tariq Kabbage à Agadir ou encore Abdellatif Ouammou à Tiznit pour ne citer que ceux-là, peuvent le prétendre, avec beaucoup de conviction et civisme. Ce que vient de faire le maire d'Agadir est l'exemple d'un comportement noble pour une véritable démocratie locale basée sur les idéaux de la transparence et du loyalisme. Avec la chute des barons de la transgression urbanistique communale, c'est, peut être, la fin d'un mythe qui, pendant des années, sème la pagaille avec des autorisations en contrepartie pécuniaire ou politicienne, signées comme des petits pains, des résiliations de poursuites communales contre les divers contrevenants, des contrefaçons, des illicéités...En fait, on ne peut nuire indéfiniment, car comme dit l'adage «la corde du mensonge est courte», on finit toujours par se démasquer. Il faut dire que la conférence de presse accordée par le maire aux représentants des médias nationaux et régionaux, au lendemain de cette nouvelle défaillance de Hay Salam révèle encore une fois cette volonté manifeste de cracher le mot et crucifier les fauteurs sur l'autel de la vilité. «En dépit des contraintes et des entraves, nous continuerons à servir la ville dans la clarté et dévoilerons sans relâche les manoeuvres illégales», souligne-t-il, sans ambages. Et, l'occasion pour lui de récuser fermement, documents irréfutables à l'appui, les accusations d'un conseiller communale selon lesquelles, à travers des déclarations à une émission d'une radio régionale, le maire se serait accaparé d'un parking au quartier Founty pour y monter son propre hôtel. La réalité est bien autre, révèle le président, puisque ladite résidence appartient bel et bien à un étranger dont le parking en question lui a été annexé pour compensation à une partie de son terrain traversée par une rue publique.

Des allégations dont l'auteur encourt des poursuites judiciaires, poursuit le maire. C'est autant dire que les détracteurs n'en finissent guère et finissent par se fourrer le doigt dans l'oeil. Et, c'est bien dommage d'en arriver là, car Agadir mérite bien meilleur sort, aussi bien au niveau de la commune que de la wilaya. Au moment où les uns, empreints ce dignité et de citoyenneté, défendent les intérêts suprêmes des citoyens et de la cité, les autres malheureusement déchiquètent la ville tels des vautours affamés. Ces récentes péripéties qui peuvent bien être aggravées encore davantage avec l'avènement de l'audit, serviront-elles de leçon pour les citoyens, à la veille des nouvelles échéances ? C'est là, en fait, la question, toute la question.

Saoudi El Amalki
Al Bayane